

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 25 FEVRIER 2019**

**NOMBRE :**

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 26

L'an deux mil dix neuf

Le 25 Février

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

**OBJET**

**CONVENTION RELATIVE A LA  
POSE ET A L'ENTRETIEN DE  
DEUX FEUX COMPORTEMENTAUX  
ET D'UN RADAR PEDAGOGIQUE**

Etaient présents : BAILLEUX A. BAUDRIN P. FAILLON J. DOLEZ C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B. COLLET C. SPOTO S. THUILLET MP. PREUVOT R. GOBERT J. COLLET Ch. DESROUSSEAU C. MULON M. MONTAY G. HAMADI A. MUSY F. MONSERGENT A.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20/03/2019

Etaient excusés : GARNERONE L. RIFF C. NATHIEZ V. COLOMBEL L. PREVOT V. MOREAU G. RAMEZ D.

Procurations respectives à : MUSY F. PREUVOT R. GOBERT J. COLLET C. MULON M. MONSERGENT A. BAUDRIN P.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 18/02/2019

Etaient absents excusés : DE MULDER A.

Un scrutin a eu lieu, Mme Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention relative à la pose et à l'entretien de deux feux comportementaux et d'un radar pédagogique.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Maing, le 20 mars 2019

La DGS

I. SERAFINI

